



1. MÉTIERS CONCERNÉS :

- Briqueteur-maçon
- Charpentier-menuisier
- Couvreur
- Ferblantier
- Monteur-mécanicien (vitrier)
- Plâtrier*

2. SITUATION OBSERVÉE

Dans le cas de travaux de restauration et de réfection de bâtiments anciens ou patrimoniaux, il est difficile de trouver la main-d'œuvre qualifiée qui maîtrise les techniques anciennes du bâtiment et qui peut intervenir de manière adéquate sur ce type de chantier. Les techniques employées dans le cadre de ces travaux demandent des connaissances très précises et approfondies dans des domaines variés qui dépendent du type de réfection et de l'époque de la construction.

Les travaux concernant ces spécialités ne sont pas très abondants, ce qui complique la tâche pour la conservation durable de l'expertise développée. Concernant la formation, le métier de briqueteur-maçon possède une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en restauration de maçonnerie, d'une durée de 450 heures, qui répond à cette demande de spécialisation. Pour les autres métiers, les travailleurs sont invités à suivre des activités de perfectionnement sur les techniques spécifiques de réfection en lien avec l'époque de la construction.

De plus, l'expertise acquise à l'extérieur de l'industrie de la construction doit être confirmée par la réussite d'un examen de qualification dans le métier, ce qui agit comme une barrière supplémentaire lorsqu'il est question de fournir, en nombre et en qualité, la main-d'œuvre nécessaire à ces travaux.

3. PISTE DE SOLUTION POSSIBLE

Création de spécialités

Créer des spécialités dans les métiers concernés de manière à rassembler les activités spécifiques touchant les techniques anciennes.

4. QUESTIONS AUXQUELLES VOUS ÊTES INVITÉ À RÉPONDRE DANS VOTRE MÉMOIRE

1- Est-ce que la solution proposée peut atténuer ou régler la situation en lien avec les activités relatives à la restauration et à la protection du patrimoine bâti? Expliquez votre position.

2- Avez-vous une autre solution à proposer? Comment votre proposition règle-t-elle ou atténue-t-elle la situation? Expliquez votre position.

5. STATISTIQUES ET DONNÉES PERTINENTES

[Définition des métiers concernés](#)

[Employeurs potentiellement concernés](#)

[Portrait statistique des métiers concernés](#)

[Impact de la piste de solution proposée sur la formation professionnelle, l'apprentissage et la qualification](#)

* Pour le métier de plâtrier, ce sujet est également abordé dans la fiche « Regroupement des tâches entre les métiers de plâtrier et de peintre ».